



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 4 novembre 2015
18 heures 30

SLa/MG

N° 001881

Direction Générale
des Services -
Désignation des
membres du conseil
municipal
représentants de la
Commune d'Apt au
sein du Conseil
d'Administration du
Collège d'Apt et au
sein du Conseil
d'Administration du
Lycée d'Apt en
application des
dispositions de
l'article R 421-14 du
Code de l'Éducation

Affiché le :

VOTES POUR : 27

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 6

- Olivier CUREL
- Peggy RAYNE
- Christophe
CARMINATI
- Henri
GIORGETTI
- Marie-Christine
KADLER
- Isabelle PITON

Le mercredi 4 novembre 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1^{er} Adjoint), Mme Isabelle VICO (2^{ème} Adjoint), M. André LECOURT (3^{ème} Adjoint), Mme Emilie SIAS (4^{ème} Adjoint), M. Cédric MAROS (5^{ème} Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6^{ème} Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7^{ème} Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8^{ème} Adjoint), M. Yannick BONNET (9^{ème} Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Maire Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : 0

ABSENTS : 0

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

L'article R 421-14 du Code de l'Éducation prévoit que le conseil d'administration des collèges et lycées comprend « trois représentants de la commune siège de l'établissement ou, lorsqu'il existe un groupement de communes, un représentant du groupement de communes et deux représentants de la commune siège. »

Dans cette perspective, une liste « Apt, ville vivante » est proposée au vote du conseil municipal, constituée comme suit :

Liste « Apt, ville vivante »	
CA du Collège	CA du Lycée
Sandrine BEAUTRAIS	Véronique ARNAUD-DELOY
Laurence GREGOIRE	Emilie SIAS

Il est demandé si d'autres listes sont présentées.

Le Conseil Municipal est ensuite appelé à décider et conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner les représentants du conseil municipal au sein des conseils d'administration du collège et du lycée d'Apt.

Puis il est procédé au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE

Vu l'article R 421-14 du Code de l'Éducation,

Désigne les représentants de la ville appelés à siéger au sein des conseils d'administration :

Conseil d'Administration du Collège d'Apt :

- ✓ Sandrine BEAUTRAIS
- ✓ Laurence GREGOIRE

Conseil d'Administration Lycée d'Apt :

- ✓ Véronique ARNAUD-DELOY
- ✓ Emilie SIAS

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI